



**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

1028 Préverenges, le 21 juin 2013

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 20 juin 2013**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 20 juin 2013, a décidé :

Préavis 3/13 Insertion d'un article 23 bis « Plage de Préverenges » dans le règlement de police

d'adopter le nouvel article 23 bis du Règlement de police du 3 mai 1991 et de requérir son approbation par le Département de l'intérieur

Ce règlement peut faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 11 juillet 2013 inclusivement.

En outre, le Conseil a approuvé les comptes et la gestion 2012,

a) Amortissement extraordinaire

Achat parcelle n° 1977 au Trési	Fr. 677'657.35
---------------------------------	----------------

b) Provisions

Renouvellement parc véhicules	Fr. 100'000.-
Renouvellement éclairage public	Fr. 100'000.-
Construction/entretien bâtiments communaux	Fr. 500'000.-
Développement du sport	Fr. 34'000.-
Développement durable	Fr. 50'000.-
	<u>Fr. 784'000.00</u>

c) Virement à capital

Total	Fr. 829.29
-------	------------

Fr.1'462'486.64

Préavis 4/13 Aménagement d'un parking au Port du Bief
de renvoyer ce préavis à la Municipalité pour une nouvelle étude

le Conseil a également procédé aux:

élections statutaires pour 2013 :

- élu :

Président du Conseil communal : M. Alain GARRAUX
Premier Vice-président du Conseil : M. Antoine CHAPPUIS
Deuxième Vice-président du Conseil : M. Charles IFFLAND

Scrutateurs : Mme Christiane PANCHAUD
M. Raphaël CRESTA

Scrutateurs-suppléants : Mme Letizia MARAZZI
M. Michel CLOTTU

Commission des finances : Mmes. Magali BRANDT
Marylin GILLARD
Sylviane LAMBELET
MM. Alexandre de TITTA
Vincent DUVOISIN

Commission de gestion 2014 : Mmes Marie-Pierre DALLAGI-BORGNANA
Rebecca MOTTIER
Tu WUST
MM. Serge RISSE
Jérôme SCHERER

Dépôt de préavis :

Préavis 5/13 Projet de centre aquatique Région Morges – Demande d'un crédit global pour l'acquisition d'actions au capital de la future société anonyme et le financement des études nécessaires à la finalisation du projet.

Commission : Mmes C. Castellani et A. Garraux, M. S. Alberti, F. Freiburghaus et N. De Rham

Prochaine séance : le 12 septembre 2013 à 20 h à l'Aula

Le Président

Alain Garraux

La Secrétaire

Claude de Titta